

Edité le 22/06/2026

RAPPORT D'ANALYSE N° HY26050179- version 1

Destinataire

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD TERRITOIRE
(Service des eaux)
6 rue Juvénal Viellard
Site des Forges
90600 GRANDVILLARS
FRANCE

Copie : AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE – CS 90

Demandé par : ARS NFC - C90

Exploitant : COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD TERRITOIRE (Service des eaux) - 6 rue Juvénal Viellard - GRANDVILLARS

Motif : CS - CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

Identification Echantillon n°HY26050179-1

PSV : 0000000149

Nom du PSV : PUIITS DE GRANDVILLARS

Commune : 090 / GRANDVILLARS

Localisation exacte :

Type d'eau : B- Eau brute souterraine

Type analyse : RP_ARS

Traitement : Sans

Type de visite : RP

UGE : 0059 - COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE

Installation : CAP - 000101 - PUIITS DE GRANDVILLARS

Date et Heure de Prélèvement : 27/05/2026 09:00

Date de réception : 27/05/2026

Heure de réception : 12:30

Prélevé par : E.BOY (PMA)

Référence méthode de
prélèvement : FD T90 520 @

Point de prélèvement : Robinet simple

Démontage : Oui

Modalité de prélèvement : Après purge

Moyen de désinfection
utilisé :

Observations :

Filtration échantillon non
mise en œuvre sur site.
Météo : beau

Date début analyse : 27/05/2026 12:50

Echantillon n°HY26050179-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
PESTICIDES TOTAUX					
Somme des pesticides identifiés hors métabolites non pertinents	0,074	µg/l	0.5		Calculé par CARSO
PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)					
Aspect qualitatif	Normal	qualit.			Observation
Odeur	Normal	qualit.			Observation
Couleur	Normal	qualit.			Observation
pH terrain	7,3	unité pH			NF EN ISO 10523 @
Température de mesure Oxygène dissous sur le terrain	15,7	°C			NF ISO 17289
Oxygène dissous % saturation sur le terrain	32	% sat	30		NF ISO 17289 @
Température de mesure du pH terrain	15,7	°C			NF EN ISO 10523 @
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Calcul de l'équilibre calcocarbonique	Equilibre	qualit.			Calcul selon méthode LEGRAND-POIRIER
Hydrogénocarbonates	306	mg/l			NF EN ISO 9963-1 @
pH à l'équilibre	7,48	unité pH			Calcul selon méthode LEGRAND-POIRIER
Titre Alcalimétrique Complet	25,1	°F			NF EN ISO 9963-1 @
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité	< 0,20	FNU			NF EN ISO 7027-1 @

Echantillon n°HY26050179-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Entérocoques	0	n/100ml	10000		NF EN ISO 7899-2 @
Escherichia Coli	0	n/100ml	20000		NF EN ISO 9308-1:2000 @
METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Antimoine	< 0,5	µg/l			NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Arsenic	< 1,0	µg/l	100		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Bore	< 0,050	mg/l	1.5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Cadmium	< 0,025	µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Chrome	< 1,0	µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Fer	< 20	µg/l			NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Fer dissous	< 20	µg/l			NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Fluorures	< 0,10	mg/l	1.5		NF EN ISO 10304-1 @
Manganèse	< 5,0	µg/l			NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Nickel	< 1,0	µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Sélénium	< 1,0	µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
MINERALISATION					
Calcium	106	mg/l			NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Chlorures	15,0	mg/l	200		NF EN ISO 10304-1 @
Conductivité ramenée à 25°C	545	µS/cm			NF EN 27888 @
Potassium	1,4	mg/l			NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Magnésium	2,5	mg/l			NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Sodium	8,0	mg/l	200		NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Sulfates	13,5	mg/l	250		NF EN ISO 10304-1 @
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total (COT)	0,70	mg/l C	10		NF EN 1484 @
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (sur échantillon non filtré)	< 0,01	mg/l NH4	4		NF T 90-015-2 @
Nitrates	12,8	mg/l NO3	100		NF EN ISO 10304-1 @
Nitrites	< 0,01	mg/l NO2			NF EN 26777 @

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les prestations couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole @
(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification (LQ)

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification). NR : non renseigné. NM : non mesuré Pour les résultats des paramètres calculés : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour les paramètres sous traités, voir le rapport CARSO joint - LSE2605-54211

Conclusion :

Eau conforme aux limites de qualité

Laboratoire agréé pour le contrôle sanitaire
des eaux par le Ministère de la Santé

Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la santé public. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités. La température n'est pas couverte par l'accréditation. Pour déclarer ou non la conformité aux spécifications, les incertitudes n'ont pas été explicitement prises en compte. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Si le client a assuré le prélèvement, ce rapport concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les données fournies par le client sont identifiées en caractère italique, elles ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Il est rappelé aux clients que pour faire référence à notre accréditation COFRAC, seule la reproduction intégrale du rapport d'essai est autorisée

Le laboratoire vous informe que la gestion des réclamations est décrite dans un processus disponible sur simple demande et que les rapports sont susceptibles d'être examinés en particulier lors d'audits ou des évaluations du COFRAC.

Les réclamations peuvent être transmises par courriel à l'adresse « labo.capm@agglo-montbeliard.fr ».

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199), il convient d'interpréter les résultats faibles comme suit

- 0 ou <1 /prise d'essai ; signifie " non détecté dans la prise d'essai analytique"

- si 1 ou 2 /prise d'essai ; signifie "présence" (non fiable statistiquement)

- si 3 à 9 : n/prise d'essai ; signifie "résultat issu d'une estimation"



Mathieu CRISINEL Technicien